Termes de référence (TdR) pour les achats de prestations de services d'une valeur inférieure au seuil de l'UE

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

PUBLIC

Renforcement des capacités des OSC partenaires sur le système comptable des entités à but non lucratif, conforme au SYCEBNL	**Numéro du projet / unité de gestion : G-012435-001.04** **Numéro d'appel d'offres 002**

0. Liste des sigles et abréviations 2
1. Contexte 3
2. Mission du contractant 4
3. Conception technique et méthodologique 6
4. Gestion de projet du contractant 6
5. Concept de ressources humaines 7
6. Consignes de calcul 9
7. Consignes relatives au format de l'offre 10
8. Traitement externalisé des données à caractère personnel 10

0. Liste des sigles et abréviations

AFC/M23	Alliance du Fleuve Congo/Mouvement du 23 Mars
CV	Curriculum Vitae
EBNL	Entité à But non-lucratif
FARDC	Forces des Armées de la République Démocratique du Congo
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
JE	Jour (s) d'Expert·e
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société civile
PC SYCEBNL	Plan Comptable SYCEBNL
RDC	République Démocratique du Congo
RESICO	Renforcer la Résilience des Communautés d'accueil touchées par les conflits à l'Est de la RDC
SYCEBNL	Système Comptable des Entités à But Non Lucratif
SYSCOHADA	Système Comptable de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique de Droit des Affaires
TdR	Termes de Référence

1. Contexte

La République Démocratique du Congo fait face à une crise sécuritaire persistante, particulièrement dans les provinces de l'Est (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri), marquée par la présence de groupes armés exploitant les tensions identitaires, politiques et foncières. Cette situation engendre de graves violations des droits humains, des déplacements massifs de populations et une forte vulnérabilité des communautés.
Depuis janvier 2025, la situation s'est fortement détériorée au Nord-Kivu avec la prise de Goma par l'Alliance du Fleuve Congo /Mouvement du 23 mars, provoquant des affrontements avec les Force des Armées de la République Démocratique du Congo et le démantèlement des camps de déplacés. Des milliers de personnes ont été contraintes de retourner dans leurs zones d'origine sans préparation, aggravant la crise humanitaire.

Face à cette situation, les acteurs développementaux, dont la coopération allemande à travers le fond RESICO (Renforcer la Résilience des Communautés d'accueil touchées par les conflits à l'Est de la RDC), soutiennent des initiatives visant la cohésion sociale et la relance socioéconomique.
Le projet appuie actuellement 12 Organisations de la Société Civile (OSC) sur lesquelles 13 autres vont s'ajouter comme bénéficiaires de subventions locales, soumises à des exigences strictes en matière de gestion financière et de redevabilité.

Un diagnostic organisationnel a révélé que, malgré l'existence de systèmes de gestion administrative et de ressources humaines relativement structurés, des lacunes importantes persistent, notamment :

- L'absence de logiciels comptables adaptés ;
- Le manque de compétences en gestion financière informatisée et en audit ;
- La nécessité de renforcer la transparence et le suivi budgétaire.

Les OSC ont exprimé un besoin prioritaire de formation sur le système comptable des entités à but non lucratif (SYCEBNL), référentiel obligatoire pour les Entités à But Non Lucratif (EBNL) dans l'espace de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique de Droit des Affaires.
Ce système impose des normes strictes en matière de tenue de comptabilité, de production des états financiers et de conformité réglementaire.
Le SYCEBNL constitue désormais le référentiel comptable unique et obligatoire pour toutes les entités à but non lucratif, qu'il s'agisse d'associations, d'ordres professionnels, de projets de développement ou d'organisations non gouvernementales. Ce système a pour finalité de garantir la production d'états financiers sincères et réguliers, offrant une image fidèle de la situation patrimoniale, de la performance économique et des variations de trésorerie de ces structures.
Face à l'entrée en vigueur de ce nouveau référentiel, les partenaires ont exprimé un besoin prioritaire de monter en compétences sur le SYCEBNL. La non-application de ces dispositions expose les structures concernées à des risques de non-conformité et à une dégradation de leur crédibilité auprès de leurs bailleurs et parties prenantes.
Dans ce contexte, il est important de renforcer les capacités des partenaires, notamment à travers :

- La maîtrise du SYCEBNL ;
- L'acquisition du logiciels comptables adaptés et ;
- L'amélioration des pratiques de gestion et gouvernance et de gestion financière.

Ainsi, la GIZ prévoit d'organiser une formation pratique au profit des 25 Organisations de la Société Civile (OSC) partenaires du Nord-Kivu afin de moderniser leurs systèmes de gestion, améliorer la transparence financière et renforcer leur redevabilité vis-à-vis des bailleurs et des bénéficiaires.

Conscient du rôle que jouent les organisations de la société civile dans les zones fragilisées par les conflits, le renforcement des capacités financière est une réponse au besoin formulée par ces derniers leur offrant la possibilité de professionnaliser davantage leur travail, se conformer aux lois en vigueur, gagner la confiance des donateurs/ bailleurs et bénéficier des fonds en faveurs des bénéficiaires dans les zones touchées pour les conflits.
Afin d'accompagner efficacement ces partenaires dans cette transition stratégique et de garantir une gestion financière transparente, traçable et pleinement alignée sur les exigences de l'OHADA, la GIZ RDC lance ce processus pour recruter un cabinet d'expertise comptable spécialisé, dont la mission consistera à (1) assurer le renforcement des capacités des partenaires sur les fondamentaux et les spécificités techniques du SYCEBNL ; (2) Procéder à la mise en place d'une comptabilité informatisée, via l'installation et le déploiement d'un logiciel comptable certifié, parfaitement adapté aux normes du SYCEBNL et aux réalités opérationnelles des structures bénéficiaires.

2. Mission du contractant

Le contractant est responsable de la fourniture des prestations suivantes :

Phase 1 : Formation et transfert de compétences sur le SYCEBNL

- Organiser des sessions de formation théorique et pratique au profit du personnel comptable et administratif des partenaires de GIZ
- Former le personnel des organisations partenaires à la tenue de la comptabilité informatisée avec le logiciel retenu.
- Former le personnel des organisations partenaires à la production et à l'interprétation des états financiers SYCEBNL.
- Assurer un suivi post-formation auprès des organisations partenaires pour garantir l'autonomie des équipes.

Les formations comprendront deux parties, la première portera sur SYCEBNL (formation théorique) et la seconde sur la mise en place et l'utilisation du logiciel comptable SYCEBNL (formation pratique). Elles seront organisées en présentiel dans un hôtel qui sera choisi par le cabinet.

Module 1 : Introduction au SYCEBNL et au cadre OHADA

- Historique et champ d'application du SYCEBNL
- Obligations comptables des EBNL
- Principes fondamentaux : partie double, continuité d'exploitation, prudence, sincérité

Module 2: Le plan comptable SYCEBNL

- Structure des comptes (classes 1 à 7)
- Comptes spécifiques aux associations et Organisations Non Gouvernemantales (ONG)
- Nomenclature et fonctionnement des comptes

Module 3 : Tenue de la comptabilité conforme

- Livres comptables obligatoires (journal, grand livre, inventaire)
- Saisie des pièces justificatives
- Établissement de la balance et des comptes annuels

Module 4 : Introduction au logiciel comptable SYCEBNL

- Installation et paramétrage initial
- Création de dossiers comptables
- Création des plans (plan comptable personnalisé, plan analytique, plan tiers)

Module 5 : Saisie des opérations courantes dans le logiciel

- Le bilan d'ouverture
- Les apports

- Achats et fournisseurs
- Subvention reçues et produits
- Salaires et charges de personnel
- Frais de projet et affectations par bailleur
- Gestion de trésorerie (caisse et banque)

Module 6 : Production des états financiers avec le logiciel

- Édition des journaux, grands livres et balances
- Production automatique du bilan et du compte de résultat
- Établissement des annexes et notes

Module 7 : Contrôle interne et redevabilité

- Séparation des tâches
- Archivage et sécurité des données
- Préparation des rapports financiers pour la GIZ

Module 8 : Mise en œuvre et suivi post-formation

- Élaboration d'un plan d'action individuel par OSC
- Indicateurs de suivi de la conformité SYCEBNL

Phase 2 : Mise en place du logiciel comptable conforme au SYCEBNL

- Proposer un logiciel de comptabilité intégrant le plan comptable SYCEBNL et permettant la production automatique des états financiers (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, etc.) conforme au SYCEBNL.
- Installer et paramétrer le logiciel chez chaque partenaire.
- Assurer la migration des données comptables historiques vers le nouveau système.
- Tester le bon fonctionnement du système et procéder aux ajustements nécessaires.

Phase 3 : Assurer le suivi post-formation (au moins 2 séances par organisation)

- Élaborer les tableaux de correspondance entre l'ancien plan comptable et le plan comptable SYCEBNL.
- Assister les partenaires dans l'établissement des bilans d'ouverture conformes au SYCEBNL.
- Accompagner les partenaires dans la clôture des exercices comptables.
- Assister à l'établissement des états financiers annuels conformes au SYCEBNL.

Pendant la durée du contrat, des jalons devront être atteints comme indiqué dans le tableau ci-après :

Jalons / étapes du processus / prestations partielles	**Date / lieu / responsable**
Rapport de formation des OSC partenaires de GIZ sur la maitrise du système comptable des Entitésà But Non Lucratif, la mise en place d'une comptabilité informatisée conforme au SYCEBNL à l'aide d'un logiciel comptable SYCEBNL	Goma, jusqu'au 31 Janvier 2027.
Dotation du logiciel comptable SYCEBNL au partenaire (installation, maintenance, accompagnement pour l'expérimentation et encodage des données…)	Goma, jusqu'au 15 May 2027.
Production du rapport final	Jusqu'au 31 May 2027.

Durée de la mission : Cet accompagnement sera réalisé du 16 novembre 2026 au 31 May 2027 pour un total de 59 jours de prestation inclus la formation pratique et théorique.

3. Conception technique et méthodologique

Le soumissionnaire doit soumettre une proposition technique présentant sans s'y limiter de manière claire :

- Compréhension du TDR (1.1.1) ;
- L'approche méthodologique (1.1.2), montrant son expérience avec le SYCEBNL ainsi que dans les formations et l'accompagnement des OSC ;
- Un plan de travail détaillé (1.4.1) ;
- Contribution à la gestion des connaissances du partenaire (1.5.1) ;
- Approche et démarche de coordination avec la GIZ (1.6.1) ;
- Planning d'affectation du personnel/experts (1.6.2) incluant la gestion du projet pour la réalisation des prestations proposées.

Les différentes sessions de formation mettront l'accent sur les étapes de formation/coaching sur le SYCEBNL et d'installation du logiciel certifié.
Un exercice d'auto-évaluation du niveau de la connaissance des participants/bénéficiaires sur le SYCEBNL marquera le début de la formation. Chaque partenaire de la GIZ devra être à même de faire l'auto-évaluation, identifier les lacunes et les bonnes pratiques aux services de finances liées au logiciel financier SYCEBNL.
Des travaux en groupes seront beaucoup plus centrés sur la compréhension des concepts clés de l'approche SYCEBNL et ce que cela signifie dans l'enregistrement des opérations financières et logistiques.
Les discussions seront basées sur l'utilisation des approches par action facilitant l'acquisition de compétences pratiques de : la saisie d'opérations courantes (achats, subventions, salaires, frais de projet) dans un logiciel SYCEBNL, des exercices de synthèse (production d'une balance, d'un grand livre, d'un bilan, d'un compte de résultat et tableau de flux de trésorerie), cas transverse (gestion comptable complète d'un projet (de l'engagement à la clôture), mesure des acquis et identification des points de blocage restants, et le plan d'action individuel.
Parlant de l'installation du logiciel comptable attendu : l'équipe de consultants devra proposer et utiliser un logiciel comptable conforme au SYCEBNL, c'est-à-dire capable de : gérer le plan comptable OHADA/EBNL, saisir les écritures en partie double, éditer les journaux, grands livres, balances, produire automatiquement le bilan, le compte de résultat et les notes annexes, exporter les données vers Excel/PDF, gérer plusieurs projets ou fonds (suivi par bailleur).

4. Gestion de projet du contractant

Le cabinet mettra à la disposition de la GIZ une équipe dotée d'une expérience avérée composée d'un Directeur ainsi que 2 experts formateurs financiers/comptables pour aborder les contenus des sessions de la formation. Les formations comprendront deux parties, la première portera sur SYCEBNL (formation théorique) et la seconde sur la mise en place et l'utilisation du logiciel comptable SYCEBNL (formation pratique). Elles seront organisées en présentiel à Goma dans une salle appropriée louée par le contractant. La première session théorique prendra 14 jours pour deux sessions en raison de 7 jours par session et la seconde partie pratique, 50 jours en raison de 2 jours par structure partenaire pour l'installation du logiciel et activation de la licence, suivi du transfert des données (encodage des données) dans le nouveau système comptable, mais aussi le cabinet aura 2 jours pour le rapportage.

5. Concept de ressources humaines

Le contractant est tenu à disponibiliser une équipe composée d'un Directeur ainsi que 2 experts formateurs financiers/comptables pour aborder les contenus des sessions de la formation et , accompagner les partenaires dans la mise en place d'une comptabilité informatisée.

Qualifications requises pour la direction de l'équipe

Tâches du Directeur

Le Directeur assure la direction technique et stratégique de la mission. Il est le garant de la qualité des livrables et l'interlocuteur principal de la GIZ.

- Coordination générale et pilotage : Superviser l'ensemble de la mission, assurer la liaison avec la GIZ et les partenaires, et valider la planification détaillée.
- Choix et validation du logiciel : Proposer et valider le logiciel comptable conforme au SYCEBNL en veillant à son adéquation avec les besoins des partenaires.
- Supervision de l'installation et du paramétrage : Suivre et contrôler l'installation, le paramétrage et les tests du logiciel chez chaque partenaire.
- Rédaction des livrables majeurs : Élaborer le rapport de diagnostic global, le plan d'action personnalisé pour chaque partenaire, le rapport final de mission et les attestations de formation.
- Contrôle qualité : Valider l'ensemble des livrables (tableaux, bilans, rapports) avant leur soumission à la GIZ.

Qualifications du Directeur

- Formation (2.1.1): diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en Administration des Affaires, Comptabilité, Finance ou dans un domaine similaire
- Langue (2.1.2): connaissances de niveau C2 en langue Française C2 en langue Swahili
- Expérience professionnelle générale (2.1.3): 10 ans d'expérience dans le secteur formation des partenaires en lien avec la finance, comptabilité, Système Comptable de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique de Droit des Affaires (SYSCOHADA), SYCEBNL
- Expérience professionnelle spécifique (2.1.4): 10 ans en finance ou comptabilité
- Expérience de direction/du management: 5 ans d'expériences en gestion/direction des prestations (2.1.5)
- Expérience régionale (2.1.6): 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans les provinces du Nord-Kivu
- Expérience de la coopération au développement (2.1.7): 5 ans d'expériences en coopération au développement

Expert·e clé 1

Tâches de l'expert·e clé 1

L'expert 1 assure la direction technique et stratégique de la mission. Il est le garant de la qualité des livrables et l'interlocuteur principal de la GIZ.

- Réalisation du diagnostic stratégique : Conduire l'état des lieux des systèmes comptables des partenaires, analyser les écarts par rapport au SYCEBNL et identifier les besoins spécifiques de chaque structure.
- Choix et validation du logiciel : Proposer et valider le logiciel comptable conforme au SYCEBNL en veillant à son adéquation avec les besoins des partenaires.

- Supervision de l'installation et du paramétrage : Suivre et contrôler l'installation, le paramétrage et les tests du logiciel chez chaque partenaire.
- Animation des sessions de formation clés : Assurer les formations théoriques approfondies sur les normes SYCEBNL, la production et l'interprétation des états financiers (bilan, compte de résultat, flux de trésorerie).
- Appui à la clôture et à la certification : Accompagner les partenaires dans la préparation des états financiers annuels et la mise en place des contrôles internes.
- Rédaction des livrables majeurs : Élaborer le rapport de diagnostic global, le plan d'action personnalisé pour chaque partenaire, le rapport final de mission et les attestations de formation.
- Contrôle qualité : Valider l'ensemble des livrables (tableaux, bilans, rapports) avant leur soumission à la GIZ.

Qualifications de l'expert·e clé 1

- Formation (2.6.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en Administration des Affaires, Comptabilité, Finance ou dans un domaine similaire
- Langue (2.6.2) : connaissances de niveau C2 en langue française C2 en langue Swahili
- Expérience professionnelle générale (2.6.3) : 5 ans d'expérience dans le secteur formation des partenaires en lien avec la finance, comptabilité, SYSCOHADA, SYCEBNL
- Expérience professionnelle spécifique (2.6.4): 5 ans en finance, comptabilité
- Expérience régionale (2.6.5) : 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans les provinces du Nord-Kivu
- Expérience de la coopération au développement (2.6.6) : 2 ans en coopération au développement

Compétences relationnelles :

Outre leurs qualifications techniques, les membres de l'équipe doivent aussi posséder les qualités suivantes :

- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'initiative
- Aptitude à communiquer
- Compétences socioculturelles
- Démarche orientée vers les partenaires et les clients et efficacité dans l'action
- Esprit interdisciplinaire

Expert·e clé 2

Tâches de l'expert·e clé 2

L'expert 2 intervient en appui technique et opérationnel sous la supervision de l'expert principal. Il assure la mise en œuvre concrète des actions de terrain.

- Participation au diagnostic opérationnel : Collecter les données comptables et financières auprès des partenaires, et participer à l'analyse des écarts.
- Élaboration des tableaux de correspondance : Préparer les tableaux de passage entre l'ancien plan comptable et le Plan Comptable SYCEBNL sous la validation de l'expert principal.
- Assistance à l'établissement des bilans d'ouverture : Aider les partenaires à calculer et saisir les soldes d'ouverture dans le nouveau système.
- Installation, paramétrage et migration : Installer le logiciel comptable, paramétrer les plans de comptes, configurer les utilisateurs et assurer la migration des données historiques vers le nouveau système.

- Tests et ajustements : Réaliser les tests de fonctionnement du logiciel et procéder aux corrections nécessaires.
- Formation pratique : Animer les sessions de formation pratique sur la tenue de la comptabilité informatisée (saisie des écritures, génération des états) et le suivi quotidien du logiciel.
- Suivi post-formation : Assurer au minimum 2 séances de suivi par organisation pour résoudre les difficultés opérationnelles et vérifier l'autonomie des équipes.
- Appui à la clôture : Aider les partenaires dans les travaux de clôture des exercices et la production des états financiers annuels.
- Rédaction des rapports intermédiaires : Contribuer aux rapports de formation (présences, évaluations) et au rapport final, avec les photos et témoignages des participants.
- Logistique et organisation : Préparer les supports de formation, gérer les aspects matériels des ateliers (location de salle, fournitures).

Qualifications de l'expert·e clé 2

- Formation (2.7.1) : diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en Administration des Affaires, Comptabilité, Finance ou dans un domaine similaire
- Langue (2.7.2) : connaissances de niveau C2 en langue française C2 en langue Swahili
- Expérience professionnelle générale (2.7.3) : 5 ans d'expérience dans le secteur formation des partenaires en lien avec la finance, comptabilité, SYSCOHADA, SYCEBNL
- Expérience professionnelle spécifique (2.7.4) : 5 ans en finance, comptabilité
- Expérience régionale (2.7.5) : 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans les provinces du Nord-Kivu
- Expérience de la coopération au développement (2.7.6) : L'expert dispose d'une expérience de 2 ans en coopération au développement

Compétences relationnelles :

Outre leurs qualifications techniques, les membres de l'équipe doivent aussi posséder les qualités suivantes :

- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'initiative
- Aptitude à communiquer
- Compétences socioculturelles
- Démarche orientée vers les partenaires et les clients et efficacité dans l'action
- Esprit interdisciplinaire

6. Consignes de calcul

Jalons / ouvrages partiels	**Nombre estimatif de JE pour les deux experts (valeur indicative)**	**Date / lieu / responsable**
Formation des OSC partenaires de GIZ sur la maitrise du système comptable des Entitésà But Non Lucratif, mise en place d'une comptabilité informatisée conforme au SYCEBNLà l'aide d'un logiciel comptable SYCEBNL	7 Jours	Goma, jusqu'au 31 janvier 2026 par le cabinet. Soit 7 jours de prestation.

Dotation du logiciel comptable SYCEBNL au partenaire	50 jours	Jusqu'au 15 May 2027. Soit 50 jours de prestation.
Production du rapport final	2 jours	Jusqu'au 31 May 2027. Soit 2 jours de prestation.

Ateliers et événements, formations initiales et continues

Le contractant réalise les ateliers / voyages d'étude / formations initiales et continues figurant ci-après :

- Renforcement des capacités de 50 membres de 25 OSC partenaires de GIZ sur le SYCEBNL et le logiciel comptable conforme au SYCEBNL pendant 7 jours par groupe (2 groupes) sur le SYCEBNL, le logiciel comptable SYCEBNL. Les participants auront droit à une pause-café et pause repas chaque jour pendant 14 jours, une salle louée pendant 14 jours.

7. Consignes relatives au format de l'offre

La structure de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à celle des TdR. Notamment le plan détaillé de la conception (chapitre 3) doit correspondre à la structure des critères pondérés (et non dotés d'un facteur de pondération 0) du schéma d'évaluation. L'offre doit être facile à lire (police de taille 11 ou supérieure) et être rédigée de manière intelligible. Elle est à établir en langue Français. Le seuil d'acceptation de l'offre technique est d'au moins 70% pour passer l'évaluation financière.

L'offre dans son ensemble ne doit pas excéder 10 pages (Curriculum vitae non inclus). Si le nombre maximum de pages prescrit est dépassé, le contenu des pages en surnombre ne sera pas pris en compte dans l'évaluation. Les contenus externes (tels que les liens conduisant à des pages web) ne seront pas non plus pris en compte.

Les CV des personnes proposées conformément au chapitre 4 des TdR sont à présenter au format précisé dans les conditions de candidature (ou format similaire). Chaque CV ne doit pas dépasser 4 pages. Tout CV doit indiquer, pour chaque projet mentionné, le poste que la personne proposée a occupé, les fonctions qu'elle a exercées et la durée de son engagement. Les CV peuvent aussi être rédigés en langue Français.

Veuillez calculer précisément votre offre de prix sur la base des paramètres indiqués au point 5 « Consignes de calcul ». Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble des journées, voyages, ateliers ou budgets. Le nombre de journées, voyages, ateliers et le montant des budgets sont convenus à titre de plafonds. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans le bordereau de prix.

8. Traitement externalisé des données à caractère personnel

Les dispositions de la GIZ relatives à la protection des données et à la sécurité de l'information, prévues dans ses conditions générales de passation des marchés, s'appliquent pleinement au présent contrat.

Compte tenu du contexte d'insécurité et de conflit qui prévaut au Nord-Kivu, la protection des données personnelles et des informations sensibles constitue une priorité majeure. Le risque

que ces données soient interceptées, divulguées ou utilisées à mauvais escient étant particulièrement élevé, le contractant devra mettre en place toutes les mesures nécessaires pour garantir leur sécurité tout au long des activités de formation, d'accompagnement et de suivi des OSC bénéficiaires.

Lorsque le traitement de données personnelles est nécessaire à l'exécution du contrat, le contractant assume ses responsabilités en tant que responsable indépendant du traitement et veille au respect des principes fondamentaux de protection des données : licéité, minimisation, exactitude, limitation de la finalité et de la conservation, transparence, intégrité, confidentialité et respect des droits des personnes concernées.

Lorsque le contractant traite des données sur instruction d'un partenaire de la GIZ, il agit conformément aux instructions reçues ainsi qu'aux exigences légales et réglementaires applicables. Dans tous les cas, la GIZ n'assume pas la responsabilité des traitements de données relevant de la responsabilité propre du contractant.

Enfin, lorsque les législations applicables ne précisent pas certains principes ou droits en matière de protection des données, les définitions et principes du RGPD (Règlement (UE) 2016/679) serviront de référence. Les directives de protection des données de la GIZ ainsi que les normes internationales pertinentes en matière de sécurité de l'information devront également être prises en compte.